

BULLETIN D'ADHESION
DU GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DU BEARN ET DU PAYS BASQUE

L'EXPLOITANT

N° EDE :
Nom : Prénom.....
Adresse :
Code Postal : Commune.....
Téléphone : Mail.....@.....

- Déclare par la présente, adhérer au GDS 64.
A ce titre, confirme reconnaître l'objet de l'association et en avoir accepté les statuts qui sont mis à ma disposition dans les locaux du GDS 64, ou par envoi sur demande.
Avoir pris connaissance des droits et des devoirs des membres de l'association et m'engager à les respecter.

Espèce(s) détenue(s)		
<input type="checkbox"/> Bovin (s)	<input type="checkbox"/> Ovin(s)	<input type="checkbox"/> Caprin(s)
Option Choisie (Cocher l'option choisie)		
<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3

L'éleveur s'engage à :

- * Respecter la réglementation en vigueur concernant l'identification et les prophylaxies collectives
- * Régler sa cotisation au GDS 64 selon les tarifs en vigueur fixés par le Conseil d'Administration,
- * Informer le GDS de tout changement d'adresse ou de structure de l'exploitation,
- * Signaler sa cessation en cas d'arrêt d'activité.

L'éleveur autorise le GDS 64 à utiliser tous les résultats d'analyses de lait ou de sang de son élevage à des fins sanitaires (mise en place et suivi de plans de prévention, qualifications d'élevage...) ou statistiques. Il autorise également la communication de ses coordonnées pour les partenaires (Laboratoire, DDPP, vétérinaires, EDE, FRGDS, FMSE) du GDS 64.

Le GDS, en contrepartie, s'engage à :

- * Apporter à l'éleveur, les aides techniques (conseil, suivi...) ou financières (indemnités, subventions) décidées par le Conseil d'Administration, et les caisses désignées.
- * Informer régulièrement l'éleveur de l'actualité sanitaire des filières.

Fait à : Le :

Pour le GDS
Le Président,
Jean Michel URRICARIET



Signature de L'éleveur
(Faire précéder de la mention manuscrite Lu et Approuvé)